De La Grave au Col de l'Échelle

Briançonnais

De La Grave au Col de l'Échelle_La Grave (©Thibaut Poinas)

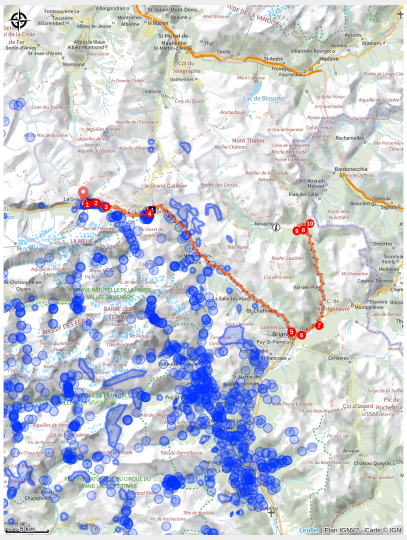

Cet itinéraire met en lumière la très belle vallée de la Clarée avant de grimper le Col de l'Echelle. Arrivé au sommet, pousser jusqu'au bout du plateau pour profiter de la vue sur l'Italie.

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 7 h 30

Longueur : 120.1 km

Dénivelé positif : 2288 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Point de vue

Itinéraire

Départ : La Grave
Arrivée : La Grave
Communes : 1. La Grave
2. Villar-d'Arène
3. Le Monêtier-les-Bains
4. La Salle-les-Alpes
5. Saint-Chaffrey
6. Briançon
7. Val-des-Prés
8. Névache

Profil altimétrique

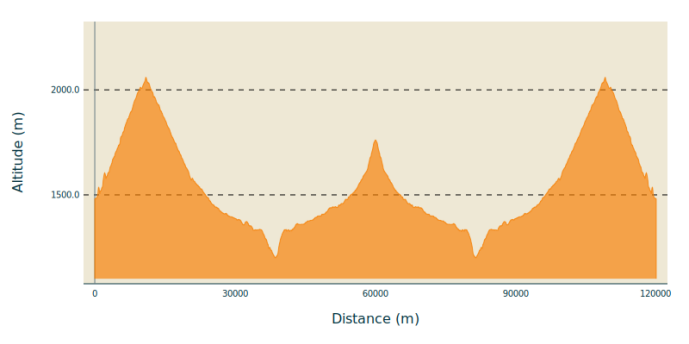

Altitude min 1201 m Altitude max 2059 m

1. A la sortie du parking, prendre à droite en direction de Briançon sur la RD 1091. Traverser la village de La Grave.

2. A la sortie de La Grave, traverser le Tunnel du Serre du coin puis le tunnel des Ardoisières (attention les tunnels sont peu éclairés). Continuer sur la RD 1091.

3. Contourner le village de Villar d'Arène et poursuivre en direction de Briançon et du Col de Lautaret.

4. Au col du Lautaret, redescendre sur la vallée de Serre Chevalier jusqu'à Briançon en restant sur la RD 1091.

5. Arrivé à Briançon, après le panneau d'entrée en agglomération, passer le centre médical puis prendre la 1ère route à gauche pour rejoindre la route de Grenoble.

6. Remonter la route de Grenoble jusqu'au rond-point du Champ de Mars. Au rond-point, prendre la 4e sortie à gauche en direction de Montgenèvre, pour rejoindre la RN 94.

7. A la sortie de Briançon, continuer sur la RN 94 jusqu'au carrefour de La Vachette.

8. Au carrefour, prendre à gauche en direction de Névache/Vallée de la Clarée. Entrer dans le village de la Vachette et remonter toute la vallée de la Clarée jusqu'à Névache (environ 10 km).

9. Peu avant d'arriver à Névache, prendre à droite en direction du Col de l'Echelle et attaquer l'ascension.

10. Arrivé au point culminant, continuer tout droit et s'arrêter juste avant la redescente sur l'Italie.

    Le retour à La Grave se fait par le même chemin.

Sur votre route…

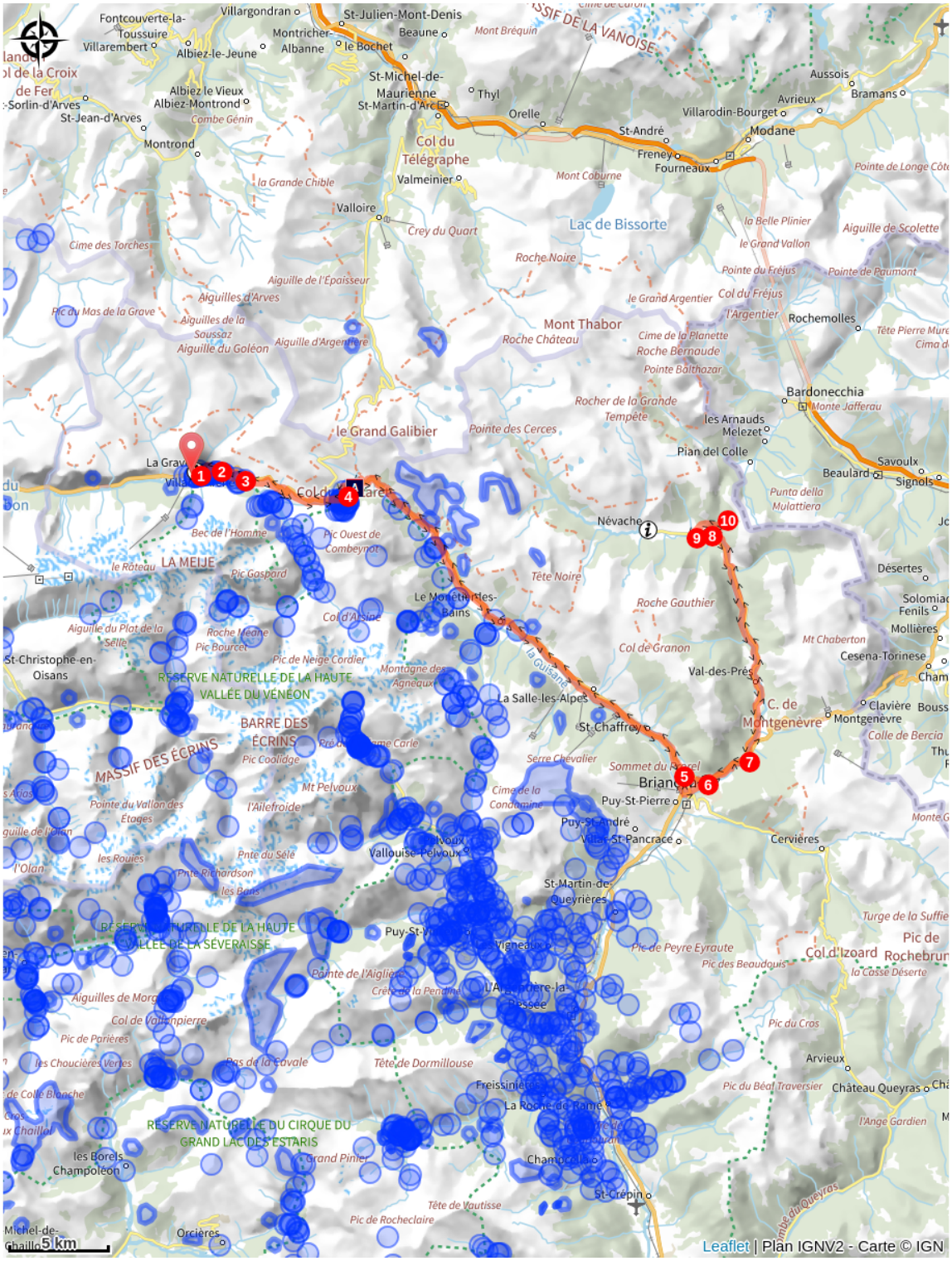

Paravalanche de la Marionnaise (A)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Téléphérique

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise**, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d’altitude à une distance de 300m sol.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2100m.

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 2010m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Bureau d'Information Touristique de La Grave
RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com
Tel : (+33) 04 76 79 90 05
https://www.hautesvallees.com/la-grave/

Bureau d'Information Touristique de l'Izoard

izoard@hautesvallees.com
Tel : 06 07 07 31 08
https://www.izoard-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com

Sur votre route...

Paravalanche de la Marionnaise (A)

Dans la vallée de la Guisane, la route du col du Lautaret est par endroits très exposée au risque d'avalanche. Dès sa construction, plusieurs mesures ont été prises. La première est un long ouvrage paravalanche semi-ouvert qui permet aux éventuelles coulées de passer au-dessus de la route pour s'écouler plus bas dans la pente. Un peu plus en aval c'est une autre solution, plutôt originale qui a été choisie : la configuration des lieux ne se prêtant pas à la construction d'un paravalanche classique, deux tunnels de dérivation ont été creusés sur les côtés (le Rif Blanc et les Vallois). En cas de risque avalancheux important, la route est fermée et la circulation déviée temporairement par les tunnels. Une fois l'épisode passé, la route est dégagée et rouverte à la circulation.